



**POLICE DE
SÉCURITÉ
DU QUOTIDIEN**
*Protéger, garantir
et servir.*

DOSSIER DE PRESSE

POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

Bilan au 13 décembre 2019





PRINCIPAUX INDICATEURS DE DELINQUANCE*

-1,26%

Atteintes volontaire à l'intégrité physique
1098 faits en 2019 contre 1112 en 2018

+1.05%

Atteintes aux biens
5009 faits en 2019 contre 4957 en 2018

-18.33%

Cambriolages
851 faits en 2019 contre 1042 en 2018

* Les données indiquées correspondent aux données non consolidées de la période du 1er janvier au 31 octobre (2018 et 2019)

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

La doctrine Sécurité du Quotidien vise à déconcentrer les responsabilités au plus près du terrain et développer l'autonomie d'action de chaque cadre et de chaque policier. À compter du 04 juin 2019, elle a été déployée de manière aboutie sur l'ensemble des territoires.

Au sein de chaque secteur Sécurité du Quotidien (4 pour la Circonscription de Sécurité Publique (CSP) de Tarbes et 1 pour celle de Lourdes) **un Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO) a été mis en place.**

Animées par le référent Police de secteur et le représentant du Maire, les GPO se réunissent une fois par mois et regroupent les principaux acteurs locaux de la sécurité : police nationale, mairies,

préfecture, polices municipales, bailleurs sociaux, éducation nationale, sociétés de transport collectif de personnes, associations de commerçants, association SAGV (gens du voyage), service sécurité du sanctuaire de Lourdes.

Les objectifs de ces réunions sont de :

- **définir collectivement des actions concrètes**, simples, réalistes et circonscrites dans le temps.
- **désigner les services** ou acteurs **chargés de leur application**,
- **déterminer le chef de file de leur conduite.**

Ces mesures s'inscrivent dans un calendrier bien délimité dans le temps (un mois) et sont systématiquement évaluées.

BILAN DES GROUPES DE PARTENARIAT OPERATIONNEL (GPO)

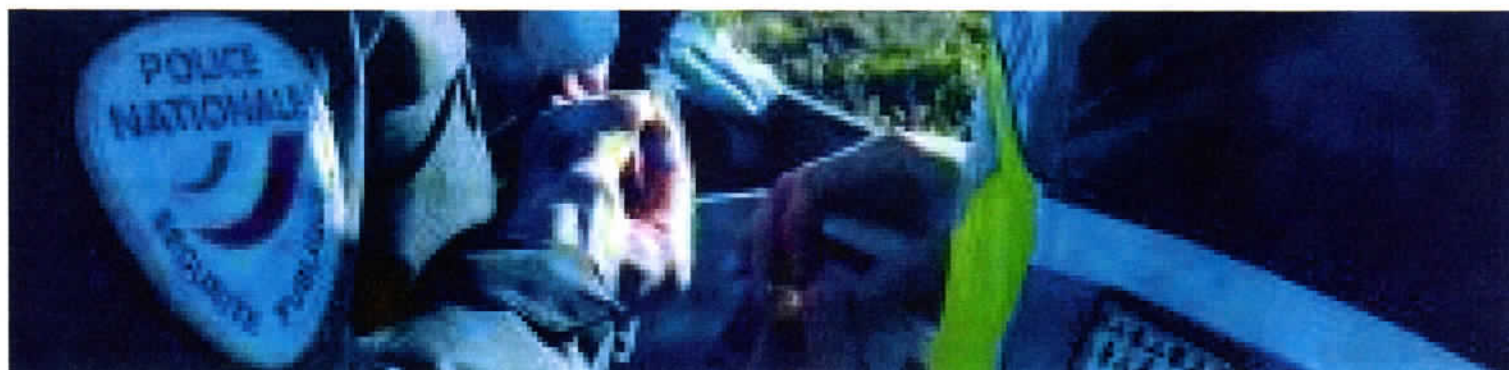
Sur les 6 premiers mois de fonctionnement, **les GPO se sont réunis à 30 reprises**. Cela a permis de prioriser certaines problématiques de sécurité et autant de plans d'action. A ce jour, **27 problématiques de sécurité ont été réglées et 16 problématiques sont toujours en cours mais avec une amélioration de la situation.**

L'action de la DDSP65 est centrée sur son coeur de métier :

- le **recueil de l'information** à destination des missions voie publique, judiciaire ou renseignement ;
- le **déploiement de dispositifs techniques** de sécurisation et de tranquillité publique (patrouilles, opérations de contrôles, prévention, actions de sensibilisation par le Policier Formateur Anti Drogue...);
- le **renforcement de dispositifs de l'accueil des victimes** et de développement du lien police/population,
- la **détermination d'objectifs judiciaires d'initiative** dans une logique de tranquillité publique, notamment dans le domaine de la lutte contre le trafic de produits stupéfiants.

A titre d'exemple, les thématiques de sécurité qui ont été collectivement les plus retenues sont les nuisances générées par des rassemblements avec suspicion de consommation d'alcool et/ou stupéfiants, les troubles de voisinage, les nuisances générées par la présence de marginaux sur certaines places publiques, les installations illicites de gens du voyage ou encore la vitesse excessive sur certains axes routiers.

Toujours dans le cadre des objectifs sécurité fixés en GPO, la lutte contre l'économie souterraine générée par le trafic de drogue reste une priorité forte. Depuis le mois de juin 2019, des affaires marquantes de lutte contre le trafic de produits stupéfiants, en redonnant de la tranquillité publique à certains quartiers ont été réalisées.



AFFAIRES MARQUANTES DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Quartier Martinet à Tarbes – GPO SQ Centre :

Saisie de 46,29 grammes de résine de cannabis, d'une balance et de matériels de coupe. L'auteur, jugé en comparution immédiate a été condamné par le Tribunal Correctionnel de Tarbes à une peine de 8 mois d'emprisonnement dont 2 mois ferme.

Quartier Boulevard Henri IV à Tarbes – GPO SQ Centre :

Saisie d'un peu plus de 140 grammes de cocaïne et de matériel de coupe. Les deux auteurs jugés en comparution immédiate par le Tribunal Correctionnel, ont été condamnés respectivement à 18 mois d'emprisonnement dont 6 mois sursis et à 12 mois d'emprisonnement ferme.

Cité Solazur à Tarbes (QPV) – GPO SQ Sud :

Saisie de 2,951 kilos d'herbe de cannabis. 2 talkies walkies et une balance.

Opération judiciaire d'envergure (55 policiers de la DDSP 65, CRS 4 de Bordeaux, 2 équipes cynotechniques spécialisées dans la recherche des produits stupéfiants (DDSP 33 et GGD 65)) avec l'interpellation et le placement en garde à vue de 17 individus.

DISPOSITIFS RENFORCANT LE LIEN ENTRE LA POLICE ET LA POPULATION

- **Participation aux réunions municipales de quartiers** (12 réunions sur les 10 premiers mois de l'année 2019), pour expliquer à la population, les actions mises en oeuvre et les résultats obtenus.

- **Amélioration de l'accueil du public et en particulier des victimes d'infractions** : limitation des délais d'attente pour la prise des plaintes, multiplication des signalements de victimes au service d'aide aux victimes local « France Victimes 65 ».

- **Priorisation des dépôts de plaintes** des partenaires de la DDSP 65 (mairies, transporteurs publics, bailleurs sociaux, commerçants, pompiers, CAF...).

- **Optimisation de l'élucidation des affaires judiciaires** au profit des victimes.

- **Affichage** dans les accueils des commissariats **des indicateurs de performance** «transparence» sur la qualité et l'efficacité du service public.

- **Meilleure prise en compte des doléances de la population** : pour toute doléance écrite, un contact est systématiquement pris avec le requérant et un plan d'action est défini pour traiter la problématique de sécurité.

- **Mise en œuvre de dispositif de la participation citoyenne**, pour lutter contre les cambriolages. Un recensement de volontaires référents voisins est en cours.

RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AVEC LES DIRECTIONS SPECIALISÉES DE LA POLICE NATIONALE

Cette coopération a permis aux services de Sécurité Publique de mieux lutter contre la criminalité, notamment en matière de traitement de la délinquance de masse.

Ainsi, en 2019, la DDSP 65 a mené des actions en coopération avec l'antenne de Police Judiciaire de Pau, la DIDPAF 31 (lutte contre l'immigration irrégulière, fraude documentaire), la DTSI 31 (terrorisme, radicalisation), et d'autres administrations dans le cadre des opérations CODAF.



DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

La doctrine Sécurité du Quotidien vise à déconcentrer les responsabilités au plus près du terrain et développer l'autonomie d'action de chaque cadre et de chaque policier. À compter du 04 juin 2019, elle a été déployée de manière aboutie sur l'ensemble des territoires.

Au sein de chaque secteur Sécurité du Quotidien (4 pour la Circonscription de Sécurité Publique (CSP) de Tarbes et 1 pour celle de Lourdes) **un Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO) a été mis en place.**

Animées par le référent Police de secteur et le représentant du Maire, les GPO se réunissent une fois par mois et regroupent les principaux acteurs locaux de la sécurité : police nationale, mairies,

préfecture, polices municipales, bailleurs sociaux, éducation nationale, sociétés de transport collectif de personnes, associations de commerçants, association SAGV (gens du voyage), service sécurité du sanctuaire de Lourdes.

Les objectifs de ces réunions sont de :

- **définir collectivement des actions concrètes**, simples, réalistes et circonscrites dans le temps.
- **désigner les services ou acteurs chargés de leur application**,
- **déterminer le chef de file de leur conduite.**

Ces mesures s'inscrivent dans un calendrier bien délimité dans le temps (un mois) et sont systématiquement évaluées.

BILAN DES GROUPES DE PARTENARIAT OPERATIONNEL (GPO)

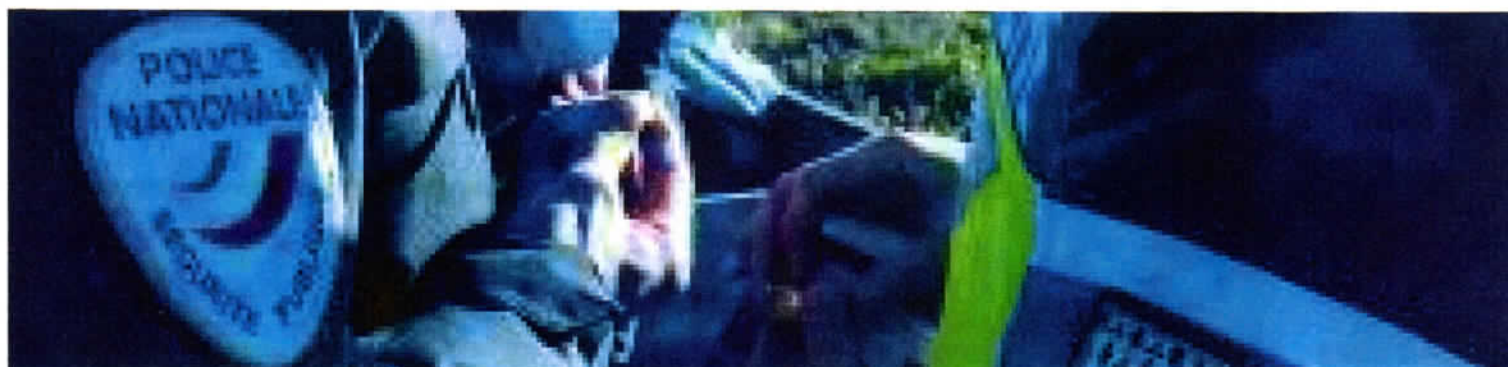
Sur les 6 premiers mois de fonctionnement, **les GPO se sont réunis à 30 reprises**. Cela a permis de prioriser certaines problématiques de sécurité et autant de plans d'action. A ce jour, **27 problématiques de sécurité ont été réglées et 16 problématiques sont toujours en cours mais avec une amélioration de la situation.**

L'action de la DDSP65 est centrée sur son coeur de métier :

- le **recueil de l'information** à destination des missions voie publique, judiciaire ou renseignement ;
- le **déploiement de dispositifs techniques** de sécurisation et de tranquillité publique (patrouilles, opérations de contrôles, prévention, actions de sensibilisation par le Policier Formateur Anti Drogue...);
- le **renforcement de dispositifs de l'accueil des victimes** et de développement du lien police/population,
- la **détermination d'objectifs judiciaires d'initiative** dans une logique de tranquillité publique, notamment dans le domaine de la lutte contre le trafic de produits stupéfiants.

A titre d'exemple, les thématiques de sécurité qui ont été collectivement les plus retenues sont les nuisances générées par des rassemblements avec suspicion de consommation d'alcool et/ou stupéfiants, les troubles de voisinage, les nuisances générées par la présence de marginaux sur certaines places publiques, les installations illicites de gens du voyage ou encore la vitesse excessive sur certains axes routiers.

Toujours dans le cadre des objectifs sécurité fixés en GPO, la lutte contre l'économie souterraine générée par le trafic de drogue reste une priorité forte. Depuis le mois de juin 2019, des affaires marquantes de lutte contre le trafic de produits stupéfiants, en redonnant de la tranquillité publique à certains quartiers ont été réalisées.



GROUPEMENT DE GENDARMERIE DEPARTEMENTAL

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la sécurité du quotidien, 3 grandes thématiques ont été définies (contact, prévention intervention) permettant d'orienter l'action des gendarmes.

Néanmoins, **chaque compagnie fait évoluer un contrat opérationnel qui définit les missions et actions attachées à la spécificité du territoire.** Elles sont le plus souvent concertées localement avec les élus, pour produire des résultats concrets sur le terrain.

Elles sont régulièrement évaluées quant à leur intérêt opérationnel ou à la possibilité de les faire évoluer, voire d'en mettre en oeuvre de nouvelles, toujours plus adaptées à l'environnement local.

Ainsi, en octobre et novembre 2019, **tous les maires du département implantés en zone**

gendarmerie ont été consultés pour connaître leur niveau d'adhésion aux actions conduites, leur connaissance des dispositifs et identifier les pistes d'évolution dans un cycle d'amélioration continue.

De manière générale, il ressort que **la PSQ est globalement conforme aux attentes avec une relation entre gendarmerie et élus satisfaisantes ainsi qu'une disponibilité et une écoute soulignées.**

Par ailleurs, souhaitant s'ancrent toujours plus en profondeur dans les territoires, la gendarmerie des Hautes-Pyrénées **met en place un dispositif de prévention et de lutte contre la délinquance en milieu rural.** L'objectif est de **donner un caractère officiel à la coopération déjà existante avec les acteurs de la faune et de la flore et les élus du territoire.**

BILAN DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION AUPRÈS DES ÉLUS

Preuve de leur intérêt pour ce sujet, **près de 60 % des maires consultés (258 maires) se sont exprimés**, couvrant les agglomérations de plus de 5000 habitants comme celles de moins de 2000 habitants.

- **3 élus sur 4 connaissent bien le commandant de la brigade dont ils dépendent** : ce taux reflète bien le lien tissé avec les maires, leurs équipes municipales et leurs concitoyens ;

- **3 élus sur 4 connaissent bien leur gendarme référent.** Son rôle de contact prend tout son sens au regard des 463 communes couvertes. Ce résultat est à mettre en lien avec la fréquence des rencontres, puisque les 2/3 les rencontrent régulièrement. Le tiers restant souhaiterait quant à lui augmenter la fréquence de ces échanges ;

- **40 % d'entre eux estiment que les contacts avec la gendarmerie se sont accrus depuis l'an dernier** ; près de 60 % entretiennent des contacts hebdomadaires, mensuels ou trimestriels et plus de 62 % estiment cette fréquence suffisante, montrant que la relation est adaptée localement et bien perçue ;

- **84 % estiment que les bulletins de liaison régulièrement envoyés sont très utiles.** En complément des réunions relatives aux inspections annuelles du premier trimestre, la moitié des élus ont également été invités à une réunion concernant l'actualité de la délinquance sur le dernier semestre.

- Néanmoins, **45 % attendent davantage de retours sur la délinquance ou les interventions sur leur commune**, probablement pour mieux répondre à leurs administrés ;



BILAN DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION AUPRÈS DES ÉLUS (SUITE)

- Si pour les maires la visibilité des gendarmes dans leur commune répond largement à leurs attentes (67 %) et l'**opération tranquillité vacances est bien connue, d'autres dispositifs le sont en revanche beaucoup moins, tels que la participation citoyenne, la prévention technique de la malveillance, la pré-plainte en ligne, la brigade numérique et NEOGEND.** Seulement 10 % d'entre eux ont connaissance du site Facebook du GGD65. L'envoi d'infographies relatives à ces dispositifs et l'organisation de réunions d'information sur ces sujets sont facteurs d'amélioration ;

En conclusion, **près de 90 % des maires consultés, de manière anonyme, font part de leur grande satisfaction quant à l'action de la gendarmerie sur leur territoire et 86 % d'entre eux ont le sentiment que leurs concitoyens sont satisfaits du service rendu.**

Les remarques et propositions formulées en texte libre (62 commentaires sur 258) sont à l'étude comme possibles axes de progression pour améliorer encore la prise en compte de certains aspects de la sécurité du quotidien et adapter les stratégies et actions aux attentes exprimées.

DISPOSITIF DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE EN MILIEU RURAL

Ce dispositif de prévention et de lutte contre la délinquance en milieu rural est mis en place par le préfet des Hautes-Pyrénées et le groupement de gendarmerie par le biais d'une convention qui crée un réseau « protecteurs du monde rural » dans le département.

L'objectif est de **conjuguer les efforts communs** pour lutter efficacement contre toutes les formes d'insécurité et de délinquance en milieu rural et plus particulièrement au sein des territoires de plaine, de montagne et des massifs forestiers des Hautes-Pyrénées.

Le réseau « protecteurs du monde rural » est un réseau de **vigilance complémentaire des dispositifs territoriaux de participation citoyenne et thématiques** (« Vigicommerces » par exemple) ayant pour **objectif majeur d'informer au plus vite et d'impliquer tous les acteurs du monde de la Faune et de la Flore dans une « co-production » de sécurité selon le mode d'action global visant à « Observer, Alerter, et Sensibiliser ».**

Il s'agit d'apporter une meilleure réponse aux préoccupations en développant l'échange des informations relatives à la prévention de la délinquance en général et à la lutte contre les infractions à la loi pénale et au code de l'environnement en particulier.

7 acteurs du monde de la Faune et de la Flore et les associations des maires du département ont signé la convention :

- l'association des maires ruraux des Hautes-Pyrénées,
- l'association départementale des maires des Hautes-Pyrénées,
- l'association des piégeurs agréés des Hautes-Pyrénées,
- l'office national des forêts,
- le parc national des Pyrénées,
- la fédération départementale des chasseurs,
- l'association des lieutenants de louveterie des Hautes-Pyrénées,
- la fédération des gardes particuliers des Hautes-Pyrénées
- l'agence française pour la biodiversité





PRÉFET DES
HAUTES-PYRÉNÉES



RÉSEAU « PROTECTEURS DU MONDE RURAL » DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

